



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juillet 2024

Date de convocation

03 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

03 JUILLET 2024

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe - Serge MOREAU, Assia LAZREG, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Thomas JORIEUX, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Étaient Absents excusés :

Présents.....26

Votants.....33

Yves FLOQUET, adjoint au Maire, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, adjointe au Maire.

Laurence MOREL, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

N° DEL-24-31

Alice DUPONT-DONNET, adjointe au Maire, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe.

Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Assia LAZREG, adjointe au Maire.

Objet

**Modification du
tableau des
effectifs**

Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Valérie CAPELLE, conseillère municipale.

Christian CHATELAIN, conseiller municipal, avait donné procuration à Marie-Thérèse HOUREZ, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Patrick LEMAIRE

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2024

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération 2023-56 du 20 mars 2024, portant modification du tableau des effectifs ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier et compléter le tableau des effectifs afin de répondre aux besoins des services ;

Monsieur le Maire expose les propositions de modifications du tableau des emplois suivants :

- la création d'un poste d'attaché à temps complet
- la création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet
- la création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un poste de technicien à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet
- la création d'un poste d'animateur territorial à temps complet
- la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à 6h/20^{ème}
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à 6h/20^{ème}
- la création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à 6h/20^{ème}
- la modification du fondement juridique pour le recrutement du poste de puériculture à temps complet (art 332-8)

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'adopter les propositions de Monsieur le Maire,
- de modifier le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Serge MOREAU,

Après en avoir délibéré,



29 voix pour, 4 abstentions (MT. HOUREZ, C. CHATELAIN, V. MELKI, S. LEKADIR)

-ADOPTÉ la proposition.

Le secrétaire de séance
Patrick LEMAIRE



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 16/07/2024.....

Document exécutoire à compter du 16/07/2024